dant à se mettre en rébellion contre la loi en refusant d'acquitter le droit d'accroissement.

Le président du conseil a promis au député de Nevers d'examiner la question et de prendre incessamment les mesures propres à faire cesser cet état de choses.

FROCARDS IMPOSTEURS

Le truc des bons Pères découvert

Paris, 23 décembre. — On se rappelle que, lors de la perquisition faite dans les bureaux de la *Croix* et dans les locaux occupés, rue François Ier, par les Assomptionnistes, le commissaire de police a saisi une lettre, enfermée dans la caisse de la Congrégation, et tendant à prouver que les immeubles occupés par les Pères leur appartenaient, contrairement aux déclarations par eux faites au fisc.

Nous apprenons, en effet, que cette lettre, écrite par M. Baudon de Mony, propriétaire nominal, ne laisse aucune place au doute. Elle déclare formellement que les immeubles ont été acquis, en 1898, avec les deniers de la congrégation, et qu'ils appartiennent bien, en conséquence, à celle-ci.

M. Baudon de Mony, prévoyant même le cas où il viendrait à décéder, fait une obligation à ses héritiers de respecter cette déclaration et de signer tout acte ou toute nouvelle lettre nécessaire pour établir les droits des Pères Assomptionnistes sur cette partie de son héritage apparent.

LES CARTES POSTALES ILLUSTRÉES

Paris, 23 décembre. — On sait l'importance qu'a prise depuis quelque temps, en France, la vente des cartes postales illustrées.

Jusqu'ici, cependant, les personnes qui en faisaient usage étaient dans l'obligation d'affranchir ces cartes et d'apposer le timbre qui devait leur donner accès dans le service des postes.

Informé que de nombreux éditeurs se proposaient de donner encore un développement plus considérable à cette industrie, très florissante, comme on sait, notamment en Allemagne et en Suisse, M. Mougeot, sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, vient de faire signer un décret qui l'autorise à timbrer pour le compte des particuliers les cartes postales illustrées.

Aux termes de ce décret, le timbrage sera fait gratuitement par l'administration des postes quand les cartes postales seront fournies par les éditeurs toutes prêtes à recevoir le timbre de 10 centimes.

De plus, l'administration des postes, estimant que cette industrie peut accroître ses propres ressources dans une certaine mesure fera aux éditeurs une remise qui sera équivalente au prix de la feuille de papier employée pour la carte officielle.

LES BAGNES DU "BON PASTEUR"

L'évêque de Nancy contre les nonnes

Nancy, 23 décembre. — M. Turinaz, évêque de Nancy, dont on connaît les démêlés avec les sœurs du Bon Pasteur, fait paraître une brochure dans laquelle il déclare qu'ayant été attaqué, il a résolu de se défendre : « encore, dit-il, se bornera-t-il aux principales attaques formellement dirigées contre lui. »

M. Turinaz affirme qu'il a accompli sa mission épiscopale. Une congrégation religieuse est-elle au-dessus des évêques, et de telle sorte que tout soit permis contre ceux-ci, sous prétexte de la protéger ?

L'évêque de Nancy réfute, en outre, les arguments exposés par la supérieure du Bon Pasteur, dans une lettre insérée dans la *Libre Parole*.

Pour lui, la construction des nouveaux bâtiments, édifiés avec luxe par les religieuses, n'était pas nécessaire ; il n'est pas prouvé que la vétusté des anciens bâtiments ait pour conséquence le développement de la fièvre typhoïde.

La sœur incriminée le témoignage du docteur Champouillon. L'évêque pose cette question : le docteur lui-même a-t-il pu obtenir un changement absolument nécessaire dans la nourriture des pensionnaires, nourriture parfois d'ailleurs et toujours insuffisante pour de pauvres filles complètement anémiées par le travail.

L'évêque rappelle qu'il a demandé un secours pour les pensionnaires qui sortent du Bon Pasteur après avoir travaillé longtemps au profit de la communauté.

Les religieuses prétendent que les pensionnaires ont besoin d'un apprentissage et restent longtemps sans offrir par leur travail de compensation aux charges qu'elles imposent.

M. Turinaz réfute ces raisons, en déclarant que les pensionnaires fournissent en peu de temps après leur entrée un travail lucratif. Quel avantage retirent ces malheureuses de leur labeur, l'évêque de Nancy le dit en ces termes :

« Un grand nombre de personnes qui sortent du Bon Pasteur, non pas comme renvoyées, mais après bien des sollicitations de leur part ou de la part de leur famille, sont habillées de vêtements si pauvres, si usés et parfois si ridicules qu'elles ne peuvent se présenter convenablement pour avoir une place honorable. Que peuvent-elles devenir ?

M. Turinaz cite les déclarations très nettes faites à la Chambre par le président du conseil et qui résument les dépositions défavorables à la congrégation faites par les jeunes filles et les enfants en sont sorties avant 1886.

L'évêque de Nancy conclut en déplorant que les adversaires des congrégations les confondent toutes avec le bon Pasteur.

Pour lui, la vérité et la justice, les vrais intérêts de l'honneur exigent que les abus et les fautes soient partout constatés et réprimés.

LA GRÈVE DES CHARCUTIERS

Paris, 23 décembre. — Les grévistes ont tenu cet après-midi une réunion à la Bourse du Travail. Dans cette réunion, ils ont décidé la continuation de la grève.

Les charcutiers ont également invité les patrons à leur envoyer des délégués. S'ils n'envoient pas de délégués, ils sont décidés à faire appel à l'arbitrage du juge de paix.

PARTI SOCIALISTE

Réunion du Comité général

Le Comité général, dans sa séance du jeudi 21 décembre, tenue sous la présidence du citoyen Barrat, du parti ouvrier socialiste révolutionnaire, a procédé à l'élection des 3 commissions dont il avait décidé l'institution dans sa précédente réunion.

Voici la composition de ces commissions :

Commission des Congrès

Allemane, Camélinat, Constans, Favrais, Groussier, Guesde, Labusquière, Martinet, Prevost, Semanaz, Sembat, Vaillant.

Commission de contrôle

Breton, Chauvin, Dalle, Delory, Ebers, Fortin, Lavaud, Marpaux, Morcau, Revelin, Salembier, René Viviani.

Comité de propagande et d'action

Andrieux, Briand, Brousse, Chaucheprat, Dereure, Jaurès, Landrin, Lemercrand, Letang, Pédron, Remmir, Rolland, Zévaès.

Après discussion sur la question de la participation du Parti aux élections sénatoriales, le Comité général a décidé, sur une proposition du citoyen Jaurès, amendée par le citoyen Sembat, que :

Bien que la question n'ait pas été résolue explicitement par le Congrès, et tout en tenant le plus grand compte des décisions antérieures liant le Parti socialiste révolutionnaire, le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire, l'Alliance communiste et la Fédération du Doubs, le Comité donnait aux militants la ferme conseil de participer désormais aux élections sénatoriales et de combattre sur ce terrain comme sur tout autre le capitalisme et la réaction.

Nouvelles de l'extérieur

LA GUERRE SUD-AFRICAINE

LA SITUATION

Malgré l'héroïsme des Boers, les qualités stratégiques de leurs chefs et l'excellence de leur armement, il y a lieu de craindre que leurs victoires n'aient pas de lendemain, ou plutôt que le surlendemain ne voie le nombre l'emporter, le flot toujours grandissant d'une armée telle que peut la mettre en ligne un empire immense noyer la faible population de deux petits Etats.

Avec de la persévérance, en s'y obstinant, en se raidissant dans l'effort, il n'est pas impossible que l'Angleterre parvienne, au prix de sacrifices énormes, à mettre la main sur Bloemfontein et Pretoria.

Même alors et même au point de vue militaire, ce ne serait qu'un commencement. Quand on se souvient de l'Espagne en lutte contre les vieux soldats et les maréchaux de Napoléon Ier et que l'on vient d'assister à l'admirable résistance des Boers en bataille rangée, on se demande comment l'Angleterre pourrait venir à bout, en Afrique, avec des espaces incommensurables, des guerillas transvaaliennes.

Là est un des périls de l'avenir — même de la victoire apparente. Un autre danger, ce sera le reglement, quel qu'il soit, de la question du régime intérieur des républiques sud-africaines qui le fera naître.

Déjà, à cette heure, on peut mesurer son étendue future. En effet, ce qui trouble les esprits les plus calmes, c'est le formidable point d'interrogation que pose l'attitude des Afrikanders de la colonie.

Il a fallu avouer la révolte ouverte de régions entières au Nord et à l'Est. La défaite de Gatacre, le contrecoup de celles de Methuen et de Buller propagent ce mouvement.

Jusqu'ici le ministère Schreiner préservait l'ordre. M. Hofmeyr l'y a aidé de toute son influence. Mais voici que l'Afrikander s'agite. Des sections votent des ordres du jour de désaffection.

C'est peut-être l'aube d'une révolte qui rendrait intenable la position de l'armée, loin de sa base, et qui sonnerait le glas, sinon de l'empire, du moins de l'impérialisme anglais.

DEMANDE DE LA MÉDIATION DE LA FRANCE

Le « Daily Mail » publie, sous ce titre, une dépêche de son correspondant de Paris, dans laquelle il est dit :

Il y a quelques semaines déjà, le *Daily Mail* a prédit qu'à une certaine période des hostilités, il ne serait pas improbable que le gouvernement bût des propositions de paix. C'est ce qui s'est produit. Le docteur Leyds, qui est arrivé ici de Bruxelles cette semaine, a rendu visite à M. Delcassé jeudi et a sollicité son concours pour la cause de la paix.

D'un ami qui est extrêmement bien renseigné sur les intentions de l'agence du Transvaal, en ce qui concerne la France, j'ai appris que M. Delcassé avait fait une réponse équivoque, demandant, en fait, le temps de réfléchir.

Avant cette démarche auprès de M. Delcassé, le docteur Leyds avait fait une visite à un représentant, à Paris, d'une puissance européenne, dont on m'a prié de ne pas donner le nom. Mon informateur ne peut pas certifier les causes exactes de ce changement de front du docteur Leyds, mais il est à remarquer que, dans le *Matin* de ce jour, se trouve un interview d'un agent du Transvaal, dans laquelle il est dit :

« Nous aimons la paix plus que la gloire et nous avons combattu seulement pour obtenir une paix honorable et définitive. A Pretoria, il y a toujours la bonne volonté de l'accepter ou de l'offrir à quelque personne que ce soit de la lutte, pourvu que la paix garantisse notre indépendance ».

Aux deux hommes d'Etat auxquels il s'est adressé, le docteur Leyds a suggéré qu'une indemnité de guerre serait demandée à l'Angleterre. Mais mon informateur, qui connaît intimement les méthodes de diplomatie du docteur Leyds, dit que la question d'indemnité a été purement soulevée pour être retirée comme une sorte de concession à l'Angleterre.

Quelles sont les causes qui ont produit ce changement de ton, mon informateur les ignore encore. Il est hors de doute qu'un certain frottement s'est produit entre une section de l'Etat Libre et les gens du Transvaal, et aussi qu'il y a manque de munitions.

Il y a également, en dehors de la question une difficulté à se procurer des fonds et certains des Boers les plus enthousiastes pour la guerre ont modéré leur ton pendant la présente semaine. Je n'ai aucun doute sur l'exactitude de mon information. Je vous engage à en chercher à Londres la confirmation et les détails. ».

Le « Daily Mail » ajoute le paragraphe suivant :

A la suite de renseignements pris la nuit dernière, nous n'avons aucune hésitation à accorder une foi complète à l'information de notre correspondant.

L'Agence nationale publie à ce sujet la dépêche suivante :

« En ce qui concerne l'information au sujet de la visite du docteur Leyds à M. Delcassé, nous sommes autorisés à déclarer qu'elle est inexacte et que le docteur Leyds, représentant de la République Sud-Africaine en Europe, n'a fait aucune démarche auprès de M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, pour lui demander d'intervenir en faveur de la paix.

DANS LE NATAL

Londres, 23 décembre. — Il n'y a toujours aucune nouvel importante. Les anglais n'attaquent plus et les Boers n'attaquent pas. On télégraphie du Cap au *Times* qu'on croit que le général Buller ne voudra pas rester sur une première attaque malheureuse. Cette appréciation peut être juste, mais il est certain que sir Redvers Buller se heurtera à un ennemi plus fortement retranché encore que la première fois, car il a dû mettre le temps à profit.

D'autre part, le War Office a communiqué à la presse un télégramme reçu du général commandant les lignes de communication au Natal » daté le 22 décembre de Pietermaritzburg et d'après lequel y aurait eu à Ladysmith, le 18 décembre, 7 tués et 14 blessés.

Le télégramme ajoute : « Il y a eu 3 décès de la fièvre entérite ».

Faut-il conclure de cette note énigmatique qu'un engagement a eu lieu devant Ladysmith, que les assiégés ont tenté une reconnaissance ou qu'il s'agit d'une aggravation du bombardement ? On en est réduit aux conjectures.

Une dépêche du correspondant du *Daily Telegraph*, transmise seulement au bout de six jours, ferait croire que les pertes de l'armée anglaise, à la bataille de la Tugela ont été plus importantes encore que ne le dit le War Office. En effet, M. Bennett Burleigh dit que les fusiliers écossais ont perdu presque entièrement deux compagnies, c'est-à-dire presque 250 hommes, qui ont été faits prisonniers, tandis que le War Office donne seulement pour ce régiment une perte de six officiers et trente-neuf manquants.

On annonce également que sir Redvers Buller va créer un corps de 1,500 hommes d'infanterie montée, recrutée parmi les fermiers du Natal restés fidèles à la cause anglaise.

La colonne du général Gatacre

Rien encore les nouvelles sont surtout rétrospectifs.

Un résident de Colesberg rapporte que les Anglais faits prisonniers à Stormberg ont été d'abord dirigés sur Burgheersdorp puis sur Knapdaar.

On dit qu'à Stormberg, un détachement ennemi a arboré le drapeau blanc et s'est rendu ; les autres ont été pris par petits groupes.

Depuis l'affaire de Stormberg, les rangs boers ont été renforcés ; le pays au nord de Stormberg est en armes ; les fermes des loyalistes ont été occupées par les Boers.

Les Boers sont maintenant inactifs en apparence dans les positions abandonnées par le général Gatacre. On télégraphie au *Times*, le 17, que, très probablement, ils concentrent leurs forces disponibles dans l'espoir de prendre Kimberley : de la leur immobilité sur d'autres points.

Le général Buller blessé

On assure que le général Buller a été blessé d'un éclat d'obus au coté à la bataille de Colenso.

Un télégramme de Chivedey annonce qu'une petite batterie de canons de marine qui avait tenté, à la bataille de Colenso, de porter secours à l'artillerie du colonel Long a été démonté ; les vingt-huit bœufs attelés aux pièces ont été fauchés par les balles.

Il ne reste désormais aucun doute que les Boers sont en possession des canons du général Buller et que, en outre, ils pourront s'en servir, les artilleurs anglais, par mégarde ou en raison du feu violent dirigé contre eux, n'ayant pas retiré les culasses, ce qui aurait rendu les canons inutiles.

LE SOULÈVEMENT DES AFRIKANDERS

Un télégramme de Capetown aux journaux anglais signale les préoccupations du haut commissaire britannique.

« Le danger le plus grave qu'on appréhende au Cap, est le soulèvement des Afrikanders ; aussi, espère-t-on que la métropole enverra les nouveaux renforts par divisions entières, de façon à faire impression, et non par petits paquets, comme cela s'est fait jusqu'ici. »

Le départ du maréchal Roberts

Le maréchal lord Roberts, commandant en chef des troupes anglaises de l'Afrique du Sud, a quitté aujourd'hui Londres pour Southampton, où il doit s'embarquer à bord du *Dunottar-Castle*.

Le prince de Galles, le duc de Cambridge, lord Wolseley et M. Balfour qui s'étaient rendus à la station de Waterloo pour saluer le général lord Roberts se sont entretenus avec lui jusqu'à l'heure du départ du train.

Une foule considérable a fait une ovation au nouveau commandant en chef des troupes de l'Afrique du Sud.

Sera-t-il plus heureux que ses devanciers en bien, lui aussi, va-t-il se laisser battre à plates coutures par les Boers ?

Le général Methuen cerné

Une dépêche de source privée annonce que les Boers ont construit leur retranchement en forme de croissant entourant le corps de lord Methuen. Ce retranchement s'étend sur une distance de 12 milles.

Une reconnaissance composée d'une compagnie d'infanterie montée est allée reconnaître hier la position des Boers.

Le corps de lord Methuen se trouve au centre de l'arc de cercle formé par la rivière et les tranchées-abris des boers.

MORT D'UN ARCHIMILLIONNAIRE

Londres, 23 décembre. — Hugues Lupus Grosvenor, premier duc de Westminster, vient de mourir, dans sa propriété de Saint-Giles, d'une bronchio-pneumonie. Il avait soixante-quinze ans.

Ce grand seigneur, très multimillionnaire, comme on dit maintenant en Amérique, appartenait à une famille que le hasard et les héritages ont enrichie, que les souverains et les gouvernements ont favorisée singulièrement.

En 1761, les Grosvenor n'étaient que barons. En 1784, le porteur du nom, devient comte Grosvenor, vicomte Belgrave. En 1831, les Grosvenor reçoivent de Guillaume IV le titre de marquis de Westminster, et en 1874, M. Gladstone changeait en duc le troisième marquis.

En même temps, la fortune croissait : le duc de Westminster possédait 20,000 hectares de terres dans le Cheshire et le Flintshire ; quatre-vingt-quinze centièmes d'hectares dont il est propriétaire à Londres assurent à ses héritiers un capital foncier presque incalculable.

C'est en effet, l'usage des propriétaires du sol, en Angleterre, non pas de vendre les terrains, mais de les céder à bail emphytéotique seulement, moyennant une redevance.

Au bout de 99 ans, ces terrains font retour à leurs héritiers avec les constructions qui s'y trouvent. C'est ainsi que la famille des ducs de Westminster, comme celle des ducs de Bedford, arrivera un jour à posséder les demeures élevées à Londres sur des superficies de 500 ou de 600 hectares au moins.

Le duc de Westminster a pourtant rempli de hautes fonctions politiques, bien qu'il ait été membre du Parlement de 1868 à 1868, créé duc par M. Gladstone, il refusa de le suivre dans sa politique du *Home rule* et devint libéral unioniste.

Il possédait une galerie de tableaux célèbre et une magnifique écurie de courses à Eaton.

Il avait épousé en premières noces une fille du duc de Sutherland, puis, en 1882, à cinquante-sept ans, une fille du baron de Chesham.

UN MINISTRE MORT DANS UN TRAIN

Vienne, 23 décembre. — La *Correspondance politique* annonce que le colonel Youtchkovitch, ministre de la guerre de Serbie, est mort hier, dans un wagon du train express par lequel il revenait de France. Le corps est arrivé aujourd'hui à Vienne, d'où il est transporté à Belgrade.

UN PRINCE ASSASSIN

Berlin, 23 décembre. — Le *Journal Officiel* de la colonie allemande de l'Afrique Sud-Ouest a annoncé que le lieutenant prince d'Arenberg avait passé en conseil de guerre.

La sentence a été tenue secrète jusqu'à ce qu'elle eût été approuvée par l'empereur.

Le *Volkszeitung* donne les détails suivants qui ont causé une sensation énorme, sur cette affaire :

Le prince d'Arenberg avait un domestique indigène qui lui procurait de jeunes negresses.

Un jour, ce domestique sortit de l'appartement du prince.

Ce dernier, qui le suivait, ordonna à la sentinelle de garde de tirer sur son domestique.

Le soldat tira en l'air.

— Tue cet individu, répéta le prince.

La sentinelle tira dans les jambes du domestique, là-dessus le prince tira à son tour un coup de revolver dans le ventre de malheureux qui implorait sa prité.

Le prince lui tira une seconde balle dans la tête et comme il vivait encore, il prit une baguette de fusil, l'enfonça dans le crâne du nègre mourant et fit une bouillie de la cervelle jusqu'à ce que le malheureux eut rendu le dernier soupir.

Après la sentence du conseil de guerre, le prince d'Arenberg s'est embarqué comme passager libre pour l'Allemagne.

UNE MONTAGNE QUI S'ÉCROULE

Plusieurs victimes

Rome, 23 décembre. — Les pluies torrentielles de ces jours-ci ont produit de nombreux dégâts en Italie, et à Amalfi elles ont occasionné un vértable désastre.

Cet après-midi, à deux heures, un énorme rocher sous une montagne surplombant le port s'est détaché, ensevelissant dans sa chute plusieurs maisons, l'hôtel-pension Sainte-Catherine et, en grande partie, l'hôtel des « Cappuccini », bien connu des étrangers. On peut évaluer à 30,000 mètres cubes la masse de terres qui se sont éboulées.

Plusieurs voiliers dans le port ont été défoncés, écrasés sous les débris de roche.

On compte plusieurs victimes : il y a deux morts et on a relevé dix blessés. Le sauvetage continue.

Faits Divers

HORS RÉGION

LE CRIME D'UNE MÈRE

UN CADAVRE DANS UNE CAISSE

Bruxelles, 23 décembre. — Au mois de septembre 1898, une journalière, Christine Duchateau, née le 13 mars 1891, louait une chambre au n. 92 de la rue d'Anderlecht, chez M. Carlier, qui tient un magasin de chaussures ayant pour enseigne : Cordonnerie de l'Espérance.»

Huit mois après, Christine Duchateau quittait sa chambre sous prétexte qu'elle allait en service à la campagne. Elle demanda à M. Carlier l'autorisation de laisser au grenier une caisse renfermant, disait-elle, quelques vêtements et des ustensiles de cuisine, en annonçant qu'elle reviendrait la prendre quelques jours plus tard.

Cela fait, Mme Carlier monta au grenier. Une odeur infecte paraissant se dégager de la caisse laissée par la fille Duchateau, les époux Carlier, qui n'avaient plus eu de nouvelles de leur ancienne locataire, décidèrent d'ouvrir le colis qu'elle avait laissé en souffrance.

M. Carlier, aidé de sa femme, descendit la caisse dans la cour et l'ouvrit. Il en retira tout d'abord des tasses, des verres, des assiettes, une bouillotte, un moulin à café, ensuite des essuie-mains et des tabliers, puis du linge ensanglanté.

Mme Carlier ouvrit ce dernier paquet et découvrit le cadavre d'un petit enfant en état complet de putréfaction.

Le petiot semblait avoir vécu puisqu'il avait encore en bouche un bout de biberon. Sur le sommet de la tête, on voyait la trace de coups portés à l'aide d'un marteau.

M. Carlier se rendit en hâte au commissariat de la place du Nouveau Marché-aux-Grains et fit part de la lugubre découverte qu'il venait de faire à l'officier de service, M. Vandermaegen. Celui-ci ouvrit immédiatement une enquête, informa le parquet et envoya dans toutes les directions le signalement de la fille Duchateau qui paraissait bien être l'auteur de ce crime abominable.

A cinq heures du soir, le parquet arrivait sur les lieux et faisait transporter le petit cadavre à l'hôpital, aux fins d'autopsie.

Un peu après, une femme vint déclarer que la disparue avait servi chez une dame de la rue d'Argent, puis rue Antoine Dansaert.

Les agents se rendirent à ces adresses et rapportèrent un renseignement intéressant. La fille Duchateau devait habiter rue aux Choux.

C'est là, en effet, qu'elle était et c'est là qu'elle fut arrêtée par l'agent Vandeputte qui a pris un costume de facteur sous le prétexte de remettre une lettre recommandée à Christine Duchateau. Le truc réussit à merveille ; la fille s'y laissa prendre et fut conduite vers sept heures et demie à la Permanence centrale.

Interrogée par l'officier de police, Christine Duchateau éclata en sanglots et finit par faire l'aveu de son crime.

Elle a été écrouée aussitôt.

UNE FEMME MARTYRISÉE

Paris, 23 décembre. — La cour d'assises a été rarement appelée à juger des accusés coupables d'un crime plus odieux que ceui que le parquet déférait aujourd'hui au jury de la Seine.

Les accusés : Dottin, dit « Coco », Laporte dit « Julot » et Renard, sont âgés de vingt-quatre et de dix-neuf ans. Ils habitent Saint-Ouen et exercent d'une façon intermittente la profession de chiffonniers.

Le 21 juillet, tous trois étaient attablés dans un debit de vin, quand ils virent entrer dans l'établissement une fille Guénard, agée de trente-huit ans, à peu près idiote et, ce jour-là, quelque peu prise de boisson. Ils la plaisantèrent d'abord, puis lui proposèrent de les accompagner. Elle refusa, mais les trois accusés l'entraînèrent dans la rue. La fille Guénard se débattait mollement, croyant à une gaminerie.

Cependant, arrivés près d'un champ d'avoine entouré d'une haute palissade, nos trois gredins l'enlevèrent et la portèrent dans le champ. Puis ils franchirent à leur tour la clôture et la fille Guénard continuant à se débattre, ils la frappèrent à coups de poing, à coups de couteau, déchirèrent ses vêtements et abusèrent d'elle tandis que, nue et à moitié évanouie, elle gisait sur le sol. Ils s'enfuirent ensuite.

Tout-à-l'heure, plus de remords ! Toujours est-il que Laporte, quelque temps après, rapporta des vêtements à la malheureuse fille, l'aida à se rhabiller et disparut. Trop faible pour pouvoir rentrer chez elle, la fille Guénard resta dans le champ d'avoine jusqu'à quatre heures du matin, heure à laquelle un passant l'avait aperçue la releva et lui fit donner quelques soins.

C'est donc sous l'accusation de viol que Dottin, Laporte et Renard, comparaissent devant le jury.

La fille Guénard a été entendue à l'audience. Assise et arrivée à la barre des témoins elle s'écrie : « J'ai été martyrisée de neuf heures du soir à quatre heures du matin », et se met à pleurer.

La malheureuse, à la figure ravagée, à la bouche édentée, vêtue de loques, explique à grand'peine les violences dont elle a été l'objet. Elle ajoute que, n'ayant pu travailler de son métier de chiffonnière et payer son loyer, elle a été expulsée de la chambre qu'elle occupait avec son « ami », un vieillard de soixante-dix ans, et que tous deux, depuis ce moment, couchent en plein air, au hasard, dans des terrains vagues.

Me Carette, Me Ferrand et Me Cerf ont présenté la défense des accusés qui ont été condamnés :

Dottin à six ans de réclusion, et Laporte et Renard à 3 ans de prison.

Les Grèves dans la Loire

Saint-Etienne, 23 décembre. — La grève est générale à Saint-Rambert-sur-Loire et Saint-Just. A Palmoy, les passementiers ont également cessé le travail ; à Saint-Didier-la-Seauve, le chômage est complet. Enfin la grève s'est étendue aux usines Neyret et Chillet-Colonge, de Terrenoire.

Les ouvriers tisseurs en grève, réunis ce matin au Prado, ont voté un ordre du jour dans lequel ils espèrent que les fabricants voudront bien hâter leurs délibérations afin de mettre fin au conflit dans le plus bref délai.

La réunion s'est terminée aux cris de « Vive la grève ! »

Il n'y a pas eu d'incident à la sortie.

La grève est générale dans tous les tissages suburbains.

UN HOMME TUE A COUPS DE FUSIL

Niort, 23 décembre. — Un paysan de Noirlieu (Deux-Sèvres), nommé Bacle, convaincu que l'empirique du pays, Gatineau, avait jeté un sort à sa femme, malade depuis longtemps, lui donna rendez-vous et, dès qu'il le vit, lui tira un coup de fusil en pleine poitrine. Gatineau prit la fuite, mais Bacle tira encore dans sa direction, le blessa de nouveau au doigt et, en même temps, cassa le bras à une femme qui se portait à son secours.

L'empirique est mort quelques heures après et Bacle a été mis en état d'arrestation.

LA GRÈVE DE PERRECY-LES-FORGES

et l'Arbitrage de M. Waldeck-Rousseau

Mâcon, 23 décembre. — M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, vient de faire connaître au syndicat de Perrecy-les-Forges, dont elle avait précédemment reçu une demande d'arbitrage dans le but de mettre fin au conflit qui s'est élevé entre les ouvriers et M. Pluyat directeur de la mine, qu'il lui est impossible d'intervenir sur la proposition d'une seule des parties.

Le président du conseil a fait exprimer, en outre, son très vif désir de voir une entente se produire.

DANS LA RÉGION

Une Catastrophe imaginaire

L'enquête personnelle que nous avons faite sur la prétendue catastrophe de Frelinghien, prouve que nous avions parfaitement raison de faire toutes nos réserves sur cette lugubre information, lancée par un journal belge, téléphonée dans toutes les directions par l'*Agence Havas* et bientôt colportée de bouche en bouche.

Cette terrifiante noyade dans la Lys n'est, en réalité, qu'un gigantesque canard qu'un macabre Lemice-Terrieux a fait envoler et qui n'a pas tardé à faire du chemin.

En effet, tous les journaux de Paris, beaucoup d'organes de province et de l'étranger, annoncent comme un fait officiel, l'imaginaire catastrophe de Frelinghien et accompagnent généralement leur récit de commentaires émouvants.

Je crois même que certain journal illustré publie le dessin exact de la catastrophe et montre, en traits bien sentis, le désespoir des mères et des familles éplorées.

Fort heureusement, ces explosions de douleur ne sont pas de mise et tout se borne à l'éclosion d'un canard de lugubre aspect.

Il s'est sans doute échappé d'une basse-cour clerico-de d'une volière nationaliste, qui excellent dans l'élevage de ces palmipèdes.

Les Tarifs de Chemins de Fer

INTÉRESSANT JUGEMENT DU PRESIDENT MAGNAUD

Le tribunal correctionnel de Château-Thierry, présidé par M. Magnaud, a rendu, hier après une savante plaidoirie de Me Huet-Delannay, un jugement appelé à un énorme retentissement dans le monde des voyages.

Voici le fait en deux mots :

Un commerçant de Château-Thierry, porteur d'une carte d'abonnement, était poursuivi, à la requête de la Compagnie de l'Est, pour groupage de colis. Le tribunal a prononcé l'acquittement en faisant aux Compagnies de chemins de fer le droit de poursuivre devant les tribunaux correctionnels pour contravention aux tarifs.

Le Drame de la rue Jean de Bologne

A DOUAI

Une importante découverte

Il paraît qu'au cours de l'enquête ouverte par la police de Douai, à l'effet de rechercher les mobiles de cet épouvantable crime, on aurait trouvé dans les papiers de Eddie Depreux, une lettre adressée au commissaire de police et dans laquelle il annonçait son funeste projet, de se suicider. Il aurait même, d'après cette lettre, décidé la jeune Marthe Navel à se suicider avec lui.

Il semble en effet que les actes qui ont suivi aient fait malheureusement que cette lettre, l'esprit de cette lettre n'ait plus qu'aucune lutte n'a été constatée dans l'appartement où ont été découverts les deux cadavres de Depreux et de Marthe Navel.

Mais est ce bien là la véritable version ?

LE MOUVEMENT GRÉVISTE

A ROUBAIX

A la filature Etienne Motte et Cie, rue d'Alger, les 10 ouvriers rattacheurs qui s'étaient mis en grève, réclamant une augmentation de salaire de 30 centimes par jour, ont été remplacés par d'autres ouvriers qui ont pris leur place sans augmentation aucune.

Nous laissons les travailleurs juges de la conduite de ceux-là qui ont remplacé les grévistes.

Les trieurs ont tenu, salle Dominique, une réunion hier soir.

***

Une importante réunion des ouvriers trieurs de Roubaix-Tourcoing a eu lieu samedi soir, rue de l'Alloueite, salle Dominique. Plus de 1,000 personnes se pressaient dans la vaste enceinte. Quelques policiers se distinguaient par leurs allures spéciales, mais que plusieurs contremaîtres, qui avaient probablement pour mission de rendre compte à M. Motte des décisions prises.

Le citoyen Penant, conseiller municipal de Roubaix et secrétaire du syndicat des trieurs, présidait, il était assisté des citoyens Fremaux et Ach. Lepers fils.

Fremaux fait l'exposé de la grève, il en retrace l'histoire, en termine le compte rendu et appelle aux sentiments de confraternité de tous les trieurs.

Après lui, Ach. Lepers fils examine quelles seraient les conséquences de l'introduction des femmes dans la corporation et qui ne pourraient qu'être une dépréciation considérable de la main-d'œuvre des hommes.

Un de nos amis vient alors résumer les arguments qui ont été présentés par les orateurs précédents, il combat l'idée de grève générale des trieurs qui avait été soulevée dans l'assemblée et conclut en faisant appel à la solidarité de tous les travailleurs pour soutenir les grévistes et amener ainsi la victoire à leur bienfaisance.

L'ordre du jour suivant est ensuite adopté, après différentes observations de camarades qui demandent que toutes les sommes qui seront versées pour la grève soient réparties entre les grévistes trieurs de toutes les maisons :

« Les trieurs en laine de Roubaix-Tourcoing et environs, réunis le 23 décembre 1899, dans la salle Dominique Rousseau, d'accord avec les deux syndicats, décidant de soutenir les grévistes de chez Motte, étant donné que leurs revendications ont pour but d'empêcher l'entrée de la femme au triage et que la corporation voit par ce moyen une diminution prochaine du salaire, approuve que tous les trieurs travaillant en ce moment verseront la somme de 0,05 par journée de travail au Comité de la grève pour être partagée entre les grévistes en général. »

A TOURGOING

Les trieurs de chez Destombes ont repris le travail.

Le patron leur a certifié qu'ils ne travailleraient pas de laines de chez Binet.

— Hier matin à 6 heures, 16 ouvriers du peignage Leroux-Lamoureux ont quitté le travail, demandant la réintégration de deux ouvriers peigneurs, syndiqués qui avaient été renvoyés, et le renvoi d'un surveillant de nuit.

De plus débourreurs et dégorgeurs du système Harmel, demandent 0 fr. 35 au lieu de 0 fr. 31, d'autres dégorgeurs 0 fr. 32 au lieu de 0 fr. 27, les balayeurs de bourros 0 fr. 27 au lieu de 0 fr. 25, les ouvriers peigneurs du système Lepter 0 fr. 32 au lieu de 0 fr. 30, les les ouvriers vide-poils et les ouvriers de létrillage 0 fr. 28 au lieu de 0 fr. 25, les bobineurs 0 fr. 23 au lieu de 0 fr. 20.

Au sujet du même établissement, différents bruits circulent en ville en ce qui concerne la filature.

Quelques vieillos bigottes sont convaincues et disent à qui veut l'entendre qu'on a commencé à démolir.

Ces messieurs sont bien libres de faire ce qu'ils veulent, mais nous leur donnons ici gratuitement un bon conseil, qu'ils commencent à démolir leur orgueil, ils pourront alors mieux discuter les revendications de leurs ouvriers.

Il paraîtrait que le garde Engelare, du Blanc-Seau, cherche à intimider les quêteurs de chez Leroux-Lamourette, en leur disant qu'il fera tout son possible pour les empêcher d'obtenir le soutien pécunier des habitants.

Nous prions M. Qui de droit de bien vouloir se renseigner à ce sujet.

Les nouveaux trains de la Cie du Nord

La Compagnie du Nord nous communique la note suivante, que nous sommes heureux de publier :

« Tout le monde sait que les trains anglais et les paquebots qui relient l'Angleterre aux ports français sont très souvent en retard. Ces retards tiennent à l'état de la mer, aux difficultés de la circulation sur les lignes anglaises très encombrées surtout aux abords de Londres, et aussi aux marées très tardives des trains anglais. Les Compagnies anglaises préféraient accepter des retards même nombreux et faire bénéficier les voyageurs de l'avance, lorsque le train a pu faire son trajet à l'heure.

« La Compagnie du Nord, préoccupée du trouble que ces retards apportent dans son service intérieur qui se répercute dans la marche des trains internationaux en ex-mêmes, mais surtout dans la marche des trains intérieurs que les trains internationaux gênent ou désheurent, vient de prendre, pour remédier à cette situation, une série de mesures très importantes.

» D'une manière générale les mesures prises sont les suivantes :

» Dédoubler certains trains pour les alléger et leur permettre non seulement d'assurer leur marche, mais encore de regagner en cas de retard.

» Détendre d'autres trains soit en allongeant leur durée de parcours, soit plus souvent en retardant leur départ afin pour qu'ils ne soient pas influencés par les correspondances.

» C'est ainsi que le train n° 32 qui part de Boulogne à 1 heure et qui se gare à Etaples pour laisser passer la malle de jour, puis à Abbeville pour laisser passer l'express de Boulogne n° 10, et qui arrive ou plus tôt devrait arriver à Amiens à 4 h. 49 du soir, est avancé et partira de Boulogne à 11 h. 55 pour arriver à Amiens à 2 h. 36, avant la malle française qui lui cause tant de misère. Il fera donc son parcours en 2 h. 35 au lieu de 3 h. 9 car il sera direct entre Boulogne et Etaples, et entre Abbeville et Amiens. La Compagnie du Nord s'est en effet décidée à le dédoubler entre Boulogne et Etaples, au moyen d'un nouveau train omnibus qui partira de Boulogne à 11 h. 55 et entre Abbeville et Amiens par un nouveau train omnibus qui partira d'Abbeville à 1 h. 02 et arrivera à Amiens à 2 h. 17 du soir.

Autre amélioration capitale ; les voyageurs de Boulogne à Amiens seront délivrés de cet affreux train de messageries qui les voiturait, avec le poisson de 7 h. 52 à 11 h. le du matin.

La Compagnie du Nord crée un nouveau train de voyageurs qui partira de Boulogne à 7 h. 50 et qui arrivera à Amiens à 10 h. 24, c'est le train des dimanches amélioré et rendu quotidien.

» D'autres améliorations seront réalisées dans les correspondances : ainsi, les voyageurs qui viendront à Paris par le train de 3 h. 4, qui d'ailleurs, est avancé d'un quart d'heure, pourront attraper à Boulogne le rapide de Bruxelles et continuer sur Calais, il en sera de même dans l'autre sens, le rapide venant de Bruxelles dînera à Boulogne. La correspondance sur Paris par le train n° 32, qui d'ailleurs n'arrivera pour cela à Paris que quinze minutes plus tard qu'actuellement ».

Nous n'avons noté que ces quelques améliorations parmi beaucoup d'autres qui surprendront agréablement les voyageurs et nous ne